

CPC 1 16-17

Conseil des Présidents de Comité du Badminton en OCCITANIE

Samedi 17 septembre 2016 - Trèbes

Présents : Christiane JOLY (11), Philippe GIROUD (30), Ilean THOMAS (Vice président) (31), Alex HEYWANG (34),
Didier CHAUBET (46), Eric ITIE (48), Olivier MENU (66), Jean-Louis VENUTI (81), Gilbert VALLEZ (82).

Excusés : Jean-Luc AUVERT (09), Laurent GAROT (12), Emmanuelle DELPINO (32)

9/12 Représentants présents

Cette réunion s'est tenue à l'initiative du Conseil d'administration de la ligue et suite à la réunion de CA en matinée du 17 septembre 2016 à TREBES.

Le président, Florent CHAYET a ouvert la réunion en rappelant quelques principes de ce Conseil :

- Un représentant de la ligue sera présent à chaque réunion du CPC ;
- Un représentant du CPC sera présent au CA de la ligue ;
- La ligue prendra en charge les frais inhérents à l'organisation de 2 réunions du CPC ;
- Un rapporteur du CPC devra être nommé pour centraliser les demandes ;
- Les attentes de la ligue, c'est le retour du terrain afin d'être convaincu que la politique de la ligue est bien comprise.

Ensuite un tour de table a été réalisé afin d'échanger sur les thématiques suivantes :

- La formation : s'interroger sur le fait que peu de personnes ne viennent se former ? Réflexion à mener sur les durées de ces formations (Indemnisations des bénévoles, ...) ;
- Les jeunes et l'arbitrage ;
- Liens avec le sport scolaire ;
- Les interclubs chez les jeunes : l'expérience du 31 montre que cette compétition a trouvé son public. Elle est organisée sur 3 à 5 journées en 2 séries de niveaux par catégorie. Les rencontres se jouent en 5 matchs.
- Championnat de France interCODEP : aucune équipe d'Occitanie ne peut inscrire une équipe en championnat de France interCODEP.
Est-ce que les CODEPs seraient intéressés par une compétition de ce type au niveau de la ligue :
 - Globalement plutôt favorables (34, 31, 30, 48 si possibilité de se joindre avec un autre CODEP 12 par exemple, 66, 11),
 - Pas trop intéressés : 81, 82.A voir si cette compétition viserait l'élite de la ligue ou serait plutôt une compétition de développement (pour le groupe 3 par exemple).

A l'issue de ce temps d'échanges, les présidents de CODEP se sont réunis en comité restreint.

Des discussions ont eu lieu concernant notre rôle, notre positionnement au sein de la ligue et le contenu de nos futures réunions (information descendante de la ligue, échanges sur nos pratiques, l'emploi, ...).

Le relevé de décisions de ce premier CPC est le suivant :

Demande à la ligue (DL) Action (A) Décisions (D)	Libellé	Acteur/échéance
DL	Le CPC demande la possibilité d'avoir l'aide d'une secrétaire de la ligue pour la rédaction du CR	CA Ligue avant la prochaine réunion
DL	Le CPC demande la possibilité d'une aide logistique en amont et en aval pour la préparation des réunions des CPL	Acté en séance par le CA Ligue
DL	Le CPC demande à ce que les présidents des CODEP soient invités permanents des CA de la ligue	CA Ligue avant la prochaine réunion
D	Le CPC a désigné P. GIROUD du 30 comme rapporteur du CPC	/
D	La prochaine réunion abordera le thème de l'emploi et notamment la mutualisation	/
D	La prochaine réunion du CPC aura lieu un samedi entre le 15/01 et le 20/03 à Narbonne au siège de la ligue	/
A	Olivier MENU (66) se charge de faire un « doodle » afin de choisir la date regroupant le plus de président	Olivier avant le 15/01/16
DL		
A	Le rapporteur établira un ordre du jour sur la base des propositions des présidents	Philippe avant le 15/01/16